Le capital humain d'Actance

Le droit social est au cœur de la vie des entreprises. Actance, cabinet d'avocats d'affaires créé en 2005, l'a bien compris. Ouverture d'esprit, simplicité d'organisation et technicité sont les maîtres mots du cabinet.

Carte d'identité

Date de création : **2005**

Nombre d'associés : **9**

Nombre total d'avocats : **40**

Présence : **Paris, Nice**

En avril 2011, Actance procède à une étape importante de son développement en recrutant Viviane Stulz, qui avait pendant longtemps dirigé l'activité droit social de Clifford Chance à Paris. Son arrivée, qui porte à neuf le nombre d'associés, est le reflet de la capacité du cabinet à attirer les meilleurs tout en maîtrisant son développement.

Des copains dans le même bateau

Le bateau Actance ressemble à une frégate. Avec un chiffre d'affaires en croissance chaque année et supérieur à dix millions d'euros en 2011, l'effectif a rapidement grandi, passant de cinq à quarante avocats en sept ans, et l'expertise a suivi. Le bateau navigue jusqu'à Nice, où le cabinet bénéficie d'une équipe de deux associés, Béatrice Barral et Jean-Michel Renucci, et de trois collaborateurs. Avec une telle vitesse de croisière, le cabinet peut se permettre une manière de travailler discrète et tournée vers les personnes, les clients et les avocats du cabinet.

Le positionnement d'Actance : un accompagnement des entreprises en amont de leurs opérations. L'équipe conseille ainsi plusieurs grands groupes comme Colgate Palmolive, Schneider Electric, Sagemcom ou Suez Environnement. *« Nous ne sommes pas un service après-vente du droit. Au contraire, nous connaissons bien nos clients et leurs besoins pour les conseiller de façon stratégique dans leurs projets de développement »*, explique Philippe Chapuis, associé fondateur.

Cela conduit bien souvent le cabinet à proposer des solutions créatives et adaptées aux nécessités d'évolution des entreprises. De même, les associés ont bien conscience de l'importance d'un contact direct avec les directeurs des ressources humaines dont les problématiques sont très proches des questions juridiques soulevées par les dirigeants. Les associés, pour la majorité issus du cabinet Barthélémy, en revendiquent d'ailleurs l'héritage. *« Nous lui gardons un fort attachement et revendiquons l'enseignement d'une pratique stratégique du droit social »*, précise Philippe Chapuis.

La force d'une équipe pluridisciplinaire

La plus grande part de l'activité du cabinet se concentre autour des restructurations d'entreprise, des négociations collectives, de la gestion sociale des opérations de M&A et du contentieux individuel à risque. Cela inclut le droit pénal du travail, dont Jean-Michel Renucci est un grand spécialiste. Au-delà d'une pratique complète en droit social, le cabinet intervient également en matière de protection sociale complémentaire, épargne salariale, mobilité internationale et droit de la sécurité sociale.

Le cabinet propose souvent des solutions créatives et adaptées aux nécessités d'évolution des entreprises

« Nous travaillons en équipe, confirme Emeric Sorel, associé. *Chaque client est particulièrement attaché à l'une d'elles et nous échangeons fréquemment sur les dossiers transversaux grâce à une proximité entretenue ou naturelle. Nous poussons ainsi l'activité du cabinet en même temps et dans la même direction. »* Point d'organisation sectorielle ou matricielle chez Actance. L'ensemble des avocats intervient en droit du travail et protection sociale complémentaire. Ce mode de fonctionnement permet de garantir aux clients l'indépendance de chacun dans le cabinet. Le conseil représente environ 70 % de l'activité du cabinet. Pour autant, le contentieux, tant collectif qu'individuel, n'est pas en reste.

L'international représente par ailleurs une part importante de l'activité du cabinet. Environ 15 % du chiffre d'affaires est réalisé avec des dossiers présentant un aspect transfrontalier, pour la plupart des acquisitions ou des restructurations d'entreprise.

La croissance interne

La constitution de l'équipe s'est réalisée en peu de temps. Philippe Chapuis et Éliane Chateauvieux, voulaient en quittant Jacques Barthélémy & Associés (devenu Barthélémy Avocats en 2011), créer un cabinet à leur image. Franck Blin les rejoint avec ses collaborateurs au début de l'année 2007, puis rapidement, Laurent Jammet intègre l'équipe. Pour assurer leur longévité et garantir un sentiment d'appartenance de chacun de ses membres, ils choisissent un nom de marque pour le cabinet, sur

Les neuf associés d'Actance. Sur la photo de groupe *(de haut en bas et de gauche à droite)* : Emeric Sorel, Franck Blin, Loïc Touranchet, Éliane Chateauvieux, Philippe Chapuis et Viviane Stulz. En portrait *(de haut en bas)* Jean-Michel Renucci, Béatrice Barral et Laurent Jammet.

les bons conseils d'Éliane Chateauvieux, certainement inspirée par ses clients issus du monde de la communication. *« Nous nous effaçons tous derrière la marque Actance »*, explique-t-elle.
L'efficacité de ce modèle a convaincu les associés qui, pourtant encore éloignés d'un quelconque retrait de la vie professionnelle, préparent déjà l'avenir. Les regards sont tournés vers les collaborateurs. Actance leur fournit un environnement de travail enviable : pas d'objectif de facturation des heures, des horaires adaptables, pas de *numerus clausus* de l'association, des week-ends organisés, et même l'aménagement des caves en douches pour les sportifs. Preuve de l'efficacité de cette politique d'attention envers les collaborateurs : le turn-over est proche de zéro. Le cabinet n'a subi que quelques départs naturels (pour un départ en province ou une nouvelle orientation de carrière). Parfois même, un départ en province peut être accompagné par le cabinet, à l'image de ce qui a été fait pour un collaborateur, qui a conservé son poste malgré son départ à Montpellier en septembre dernier et qui travaille à distance. Un traitement particulier bien accepté par l'ensemble des collaborateurs.

À la recherche de la perle rare

Le cabinet est maintenant dans une phase de consolidation des practices. Dans la pratique, cela passe par le recrutement de plusieurs collaborateurs, sept vraisemblablement, avant la fin du premier semestre 2012. Mais la difficulté sur le marché des avocats, et particulièrement en droit social, est de trouver la perle rare, les perles rares. Avec un renfort conséquent des équipes en appui des dossiers de chacun des associés, le cabinet pourrait ainsi s'adapter à la hausse d'activité à laquelle il fait face. Et même dans le cas du recrutement de sept nouveaux collaborateurs, qui entraînerait une croissance des effectifs de l'ordre de 20 %, *« l'idée n'est pas de grandir pour grandir,* insiste Philippe Chapuis, *mais de consolider nos équipes pour mieux accompagner nos clients, être toujours plus réactif et dans une démarche de qualité. »* ■

2011/2012 : l'année universitaire d'Actance

En entrant dans les locaux du cabinet, on y trouve une photo de classe, composée de jeunes femmes pour la plupart. C'est que le cabinet est fier de parrainer la promotion 2011/2012 du master 2 Droit et pratique des relations de travail de l'université Panthéon-Assas Paris 2 et de Montpellier, dirigée par d'éminents professeurs, Bernard Teyssié et Paul-Henri Antonmattei. Ce partenariat participe de la reconnaissance de l'expertise du cabinet et du rapprochement université/avocat/entreprise.

Actance s'est donc fortement investi dans la carrière professionnelle des étudiants de ces masters. Le cabinet a organisé une rencontre chez un important client pour présenter une opération de fusion qui a participé à la création d'un acteur européen majeur dans le domaine de l'asset management.
Par ailleurs, le 16 décembre dernier, les associés ont organisé une rencontre entre les étudiants et de nombreux directeurs des ressources humaines dans l'appartement décanal d'Assas pour un « speed dating RH ».